

Le Sacramentaire de l'Abbé Manassès de Bergues-Saint-Winoc.

Parmi les sacramentaires et les missels manuscrits que feu le chanoine V. Leroquais a décrits avec cette exactitude et cette minutie qui rendent ses inventaires si précieux, on peut trouver le manuscrit latin 819 de la Bibliothèque Nationale de Paris rangé sous le titre de « Sacramentaire d'une abbaye liégeoise adapté à l'usage de Saint-Bertin. XI^e siècle »¹. Or nous croyons que son possesseur se laisse identifier sans trop de peine et que nous nous trouvons ici en face du sacramentaire de l'abbé Manassès de Bergues-Saint-Winoc (1078-1081).

Pour établir cette assertion, nous suivrons la description donnée par le chanoine Leroquais, nous bornant à souligner certaines particularités du manuscrit. Le document que nous allons étudier constitue, on le verra, un émouvant commentaire à l'une des pages les plus dramatiques de l'histoire de ce monastère flamand.

Le manuscrit est de deux mains différentes, mais toutes les deux du XI^e siècle : les folios 1 à 39 et 46 à 96 contiennent des éléments assez importants d'un sacramentaire de la région liégeoise ; les folios 40 à 46 et 97 à 142 sont d'une main un peu plus récente. Les seize derniers cahiers « ont appartenu à un sacramentaire de Saint-Bertin ou du moins ont été copiés pour adapter la première partie du manuscrit à l'usage liturgique de cette abbaye ».

Les indices relevés dans le sanctoral sont encore plus explicites. Nous remarquons dans la première partie du sacra-

(1) *Les sacramentaires et les missels manuscrits*, t. I, Paris, 1924, sous le n° 43.

mentaire la présence au calendrier de la fête de saint Laurent avec octave. Le même saint reparait encore au *communicantes* du canon où il figure avant saint Lambert, le grand saint tutélaire de Liège². Dans la seconde partie, les folios 101 à 113 v. contiennent le propre de Saint-Bertin, mais au folio 120 v., dans l'oraison de la messe des confesseurs, le nom de saint Winoc passe avant celui des saints Bertin, Martin, Benoit, etc. ; aussi l'érudit chanoine fait-il observer avec justesse que « cette oraison semble se rapporter à l'abbaye de Saint-Winoc, filiale de Saint-Bertin, dont elle fut d'abord une dépendance »³. On se demande donc pourquoi M. Leroquais a hésité à qualifier son manuscrit d'une manière plus précise de « sacramentaire de Saint-Laurent de Liège à l'usage de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc, filiale de Saint-Bertin ».

Mais voici un détail tout à fait insolite qui vient confirmer nos déductions : la présence, dans le propre repris à Saint-Bertin, de la fête de saint Airy (*Agericus*), évêque de

(2) L. Delisle, *Mémoire sur d'anciens sacramentaires* (*Mém. Acad. Inscriptions et Belles-lettres*, XXXII, 1, Paris, 1886, p. 243) avait surtout été frappé par « les articles du calendrier... particuliers à l'Eglise de Cologne » ; mais il n'avait pas relevé au 16 mars la mention de saint Héribert, archevêque de Cologne († 1021). Cependant c'est peut-être la plus ancienne mention de ce saint qui soit connue (cfr E. Moretus dans *Analecta Bollandiana* XXVII (1908), p. 233) et il convenait de la signaler car elle nous fournit un *terminus a quo* de la composition de notre manuscrit et un indice en faveur de son origine : le culte de saint Héribert semble, en effet, avoir été introduit à Liège par l'abbé Lambert de Saint-Laurent (1060-1069) (cfr Dom U. Berlière, *Monasticon belge*, t. II, Maredsous, 1928, p. 36) ; ce Lambert, ancien écolâtre à Deutz, avait composé vers 1060 une vie de saint Héribert (B H L. 3827-3829) qui fut remaniée vers 1119, par le célèbre Rupert de Deutz (B H L. 3830).

(3) Bergues-Saint-Winoc, Flandre française, diocèse de Térouanne ; cfr *Dict. hist. géo. eccl.*, VIII (1935), article de F. Baix et de L. Jadin, *sub voce*. — Il existait à Bergues-Saint-Winoc, depuis le X^e siècle, un chapitre que le comte de Flandre, Baudouin le Barbu, jugea nécessaire de réformer en même temps que l'abbaye de Saint-Bertin. Il le transforma en monastère et le soumit à Saint-Bertin. L'abbé de Saint-Winoc devait-il être choisi parmi les moines de cette grande abbaye ? Pour Iperius (MGH. SS., XXV, p. 783) cela ne fait pas le moindre doute.

Verdun ⁴. Or les mentions de ce saint, en dehors des frontières de la Lorraine sont extrêmement rares au XI^e siècle ⁵. Cette rencontre achève de nous fixer sur la provenance du sacramentaire de Bergues-Saint-Winoc.

On connaît, en effet, un moine de Saint-Airy de Verdun du nom de Manassès qui a occupé au XI^e siècle le siège abbatial de Bergues-Saint-Winoc alors que cette abbaye venait, depuis peu, de se rendre indépendante de l'abbaye-mère, Saint-Bertin. Il ne sera pas sans intérêt, croyons-nous, de raconter ici en bref les péripéties de son tumultueux abbatiat.

Dans une lettre à Grégoire VII que nous a conservée Hugues de Flavigny, le célèbre légat en Gaule, Hugues de Die, énumère les sanctions qu'il a prises au concile de Poitiers (14 janvier 1078) ⁶. Avec une sévérité rarement dépassée l'impitoyable réformateur a déposé l'archevêque de Tours, suspendu les archevêques de Sens et de Bourges ainsi que les évêques de Rennes et de Téroouanne ; enfin, un certain nombre de prélats soupçonnés de simonie ont été traduits à Rome ⁷. Le document signale encore l'abbé de Bergues-Saint-

De fait, le premier abbé de Bergues-Saint-Winoc, Rumold, fut tiré de Saint-Bertin. Mais déjà son successeur, Ermenger, dont il sera question dans cet article, dérogeait à cette loi. C'est peut-être là qu'il faut chercher l'origine de l'accusation de simonie à laquelle il succomba.

(4) Mort en 588 (L. Duchesne, *Fastes épisc. anc. Gaule*, t. III Paris, 1915, p. 170).

(5) Il est facile de s'en rendre compte en consultant les excellentes tables des différents inventaires de Leroquais. En dehors du diocèse de Verdun nous n'avons trouvé que deux traces du culte de saint Airy : dans un collectaire copié à Stavelot vers 1035 (cfr ma *Note sur un collectaire de Stavelot* à paraître dans le *Bulletin de la Soc. d'art et d'histoire du diocèse de Liège*) ; et dans un évangélaire du XII^e siècle conservé, avant 1940, au grand séminaire de Metz et signalé par dom Germain Morin (*Analecta Bollandiana*, XXII (1904), p. 319). Dom G. Morin croyait avoir trouvé un livre liturgique de l'abbaye de Saint-Airy ; cette identification se heurtait cependant à des difficultés d'ordre paléographique qu'il était le premier à reconnaître. Pour nous, cet évangélaire ne pouvait provenir que de Gorze ; nous eussions souhaité pouvoir nous expliquer à ce sujet, malheureusement le manuscrit a disparu au cours des événements de la récente guerre.

(6) MGH. SS., VIII, p. 419.

(7) Cfr A. Fliche, *La réforme grégorienne*, t. I, Grégoire VII, Paris-Louvain, 1925, p. 224 ; Abbé Rony, *La*

Winoc, Ermenger ; accusé du même crime, lui aussi a été déposé sur le champ.

Tant de rigueur avait effrayé le pape. Par une bulle du 9 mars 1078, Grégoire VII cassa plusieurs de sentences de son légat ⁸. Mais la peine portée contre l'abbé de Bergues ne fut pas révoquée.

Ainsi qu'on le sut plus tard, Ermenger était la victime des intrigues d'un jeune moine du nom d'Englebert, parent du comte de Flandre, Robert le Frison ⁹. Les efforts d'Ermenger pour restaurer la discipline régulière dans son monastère avaient soulevé contre lui une partie de la communauté : quelques moines aux mœurs relâchées ou peu soucieux de suivre un genre de vie trop sévère refusaient de lui obéir. Très habilement, Englebert avait exploité ce mécontentement pour tâcher de réaliser son ambition. Il comptait évidemment sur l'appui de son illustre parent. Or le comte se prononça contre lui. Ce ne fut pas Englebert qui devint abbé de Bergues-Saint-Winoc, en 1078, mais un moine lorrain du nom de Manassès.

Le religieux de Watten qui écrivit quelques années plus tard la chronique de son monastère, nous a laissé de ces événements un récit circonstancié. Nous pouvons le suivre avec confiance car il n'y a pas lieu de douter qu'il ne le tienne d'un des principaux acteurs de cette histoire, son prieur, Otfried.

Au lendemain du concile de Poitiers, on s'était longtemps disputé à Bergues-Saint-Winoc pour savoir qui allait devenir abbé, les uns tenant pour Englebert, les autres, restés fidèles

politique française de Grégoire VII. Conflit entre le pape et son légat, (Revue des questions historiques, CIX (1928) p. 20).

(8) *Registre de Grégoire VII*, V, 17 (éd. E. Caspar, p. 378-380).

(9) Simon de Saint-Bertin (MGH. SS., XIII, p. 650) ; à compléter par Iperius (MGH. SS., XXV, p. 783). Il est inutile de recourir au *Catalogus reverend. abb. S. Winoci* publié par le P. Alex. Pruvost S. J., *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc*, t. I, Bruges, 1875, car on n'y trouvera qu'une compilation, déjà fautive, des sources que nous mettons en œuvre ici (sauf toutefois l'épître 35 du IX^e livre du registre de Grégoire VII qui fait également mention de l'abbé Manassès, voir plus loin n. 19).

à l'idéal de l'abbé déposé, n'en voulant à aucun prix. Le parti d'Englebert devait sans doute être le plus puissant car le comte crut pouvoir laisser aux moines la liberté des élections¹⁰.

Cette manœuvre, cependant, échoua car les adversaires d'Englebert avaient fait appel au parti de la réforme en Flandre¹¹. Un conciliabule réunit à Bergues-Saint-Winoc plusieurs personnages connus pour leurs sentiments grégoriens. Le chroniqueur cite seulement le prieur de Watten et un moine clunisien devenu archevêque de Vienne, Warmond¹²; mais il est probable qu'ils ne furent pas les seuls à s'y trouver réunis¹³.

C'est sa qualité de vice-légat qui conduisit Warmond dans ces régions septentrionales. On l'avait déjà vu, peu de temps auparavant, travailler avec Hugues de Die dans le diocèse de Reims¹⁴. Quelque grave affaire ecclésiastique, sans doute la vacance du siège épiscopal de Téroouanne, l'appela à présent en Morinie¹⁵.

Entre le comté de Flandre et la curie romaine un jeu très

(10) Au sujet de la politique des comtes de Flandre en matière d'élections abbatiales, on trouvera quelques notes dans l'article de E. Sabbe, *Deux points concernant l'histoire de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont-Blandin (X^e-XI^e siècle)*, (*Revue bénédictine*, LVI (1935) p. 57-59).

(11) Ch. Verlinden, *Robert I^{er} le Frison, comte de Flandre*, Anvers, 1935, p. 116 n. 2, a attiré l'attention sur un texte (*Registre de Grégoire VII*, IV, 11 : « cum aliis veritatis amatoribus ») qui semble attester l'existence en Flandre d'un parti grégorien.

(12) Voir notre article : *Un légat de Grégoire VII en France, Warmond de Vienne*. (*Revue d'histoire ecclésiastique*, XL (1940-45) p. 187-200).

(13) Etant donné le rôle qu'il avait joué à Poitiers et l'activité qu'il déployait en Flandre, il est fort probable que le chanoine de Saint-Omer, Enguerrand, était aussi présent à cette réunion. C'est en tout cas lui qui se chargea de conduire Manassès à Rome. Les textes concernant Enguerrand se trouvent réunis dans A. Giry, *Grégoire VII et les évêques de Téroouanne*, (*Revue historique*, I (1876) p. 392); cfr Ch. Verlinden, *op. cit.*, p. 116.

(14) Cfr. la lettre de Manassès de Reims à Grégoire VII dans Hugues de Flavigny (MGH. SS. VIII. p. 419) et la réponse du pape (*Registre VI*, 2).

(15) Dregon était mort le 22 août 1078; cfr Th. Duchet et A. Giry, *Cartulaire de l'église de Téroouanne, Saint-Omer*, 1881, p. 321.

serré s'était engagé. Le comte, tout puissant dans l'Eglise de Flandre, ne voulait rien perdre des avantages acquis ni renoncer à des droits usurpés ; il comprenait cependant, devant la marée montante de la réforme, la nécessité de faire quelques concessions. Or quand il le fallait, Robert le Frison excellait à sacrifier les autres à sa cause. Englebert en fit l'expérience, en attendant Manassès...

Comme les intrigues ne cessaient pas de déchirer la communauté de Bergues-Saint-Winoc, le comte, intervenant à nouveau dans les élections, confia à Warmond le soin de terminer le débat par voie d'autorité. Le parti de la réforme avait son candidat prêt : un moine de Saint-Airy de Verdun ¹⁶ que le « hasard » amenait justement à l'hôtellerie de Watten. En chargeant l'archevêque de Vienne de désigner un abbé, Robert le Frison, renonçait, provisoirement au moins, à investir son parent de cette dignité. Manassès fut donc élu.

Un tel choix, aux dires d'Otfried, devait assurer l'avenir spirituel du monastère. Ce qui est certain, c'est qu'il ne fit pas le bonheur de Manassès. Comme on pouvait s'y attendre, il fut très mal accueilli par les partisans d'Englebert. Décidés à écarter à tout prix cet intrus, les moines rebelles gagnèrent à leurs vues le nouvel évêque de Térouanne, Hubert (1078-1081). Lorsque Manassès et le prieur de Watten, dont il avait fait son introducteur, se présentèrent devant l'évêque pour en recevoir la bénédiction abbatiale, Hubert les chassa tous les deux et les poursuivit de ses anathèmes.

Pour Manassès ce n'était là que le commencement de ses mésaventures. Sans doute le comte et l'archevêque de Vienne convinrent-ils de le faire bénir par Hugues de Die en personne, le nouvel abbé eut beau aller jusqu'à Rome se faire reconnaître par le pape ¹⁷, ni la malveillance de l'évêque, ni l'opposition des moines n'en désarmèrent pour autant.

(16) Abbaye de bénédictins fondée en 1037 par l'évêque Raimbert de Verdun (MGH. SS., IV, p. 51).

(17) Cfr. la chronique d'Iperius (MGH. SS., XXV, p. 784).

On peut donc douter que son gouvernement ait été fort paisible. Il fut d'ailleurs de courte durée. En 1081, l'avènement de Lambert de Bailleul, succédant à Hubert sur le siège épiscopal de Térouanne, mit le malheureux Manassès dans une position extrêmement critique.

Le nouvel évêque était le candidat du roi de France et du comte Robert. Le pape de son côté refusait de le reconnaître. Ce n'était un secret pour personne que Lambert avait acheté son évêché. De plus il avait été installé de force sur le trône épiscopal ; son entrée dans sa cathédrale, au milieu des violences des gens du comte, avait fait scandale¹⁸. Grégoire VII prescrivait à tous de lui refuser l'obéissance.

Manassès et ses partisans se rallièrent sans hésitation à ce mot d'ordre. Ainsi se trouvait renversée la situation que notre abbé avait connue à son avènement ; avec cette différence toutefois que, si l'abbé refusait de reconnaître l'évêque, c'était l'évêque et non plus l'abbé que le comte soutenait aujourd'hui. Invité par Robert le Frison à entrer en communion avec Lambert, Manassès refusa et fut, en représailles, expulsé de son monastère¹⁹. Englebert, qui attendait son heure, devint abbé après lui²⁰.

(18) Ed. de Moreau, *Histoire de l'Eglise en Belgique des origines aux débuts du XII^e siècle*, t. I, Bruxelles, 1940, p. 330.

(19) *Registre*, IX, 35. Le chroniqueur de Saint-Bertin, Iperius, a laissé de la déposition de Manassès un récit un peu différent qu'il est difficile de faire coïncider avec la version plus laconique du registre : accusé auprès du prince d'avoir dilapidé les biens de son monastère, l'abbé de Bergues lui fit cette réponse, qui rend un son assurément fort « grégorien », « que ce n'était pas le comte qui était abbé mais lui et que c'était à lui, et non pas au comte, à disposer de ses biens ». La riposte de Robert le Frison fut immédiate, il dépouilla Manassès de sa charge (MGH. SS., XXV, p. 784). Jean d'Ypres écrit entre 1365 et 1383 ; il a compilé, avec un esprit critique peu commun pour son temps, un grand nombre de chroniques et de *vitae*, voire de sources d'archives ; cfr L. Van der Essen, *Jean d'Ypres ou de Saint-Bertin* († 1383). *Contribution à l'histoire de l'hagiographie médiévale en Belgique*, (*Revue belge philol. hist.*, I (1922) p. 475-494) ; il connaît certainement le chronique de Watten mais il semble dépendre ici également de sources perdues.

(20) Iperius (MGH. SS., XXV, p. 784) et Simon de

Quant à Manassès, le silence se fait désormais sur son histoire. Il rentra sans doute à Verdun, sans qu'on sache combien d'années lui restaient encore à vivre. Seul quelques nécrologues nous ont conservé, à la date du 27 avril, le souvenir de son décès²¹.

Une dernière particularité de notre manuscrit demande encore un mot d'explication : l'origine liégeoise de la première partie du sacramentaire de Manassès. Ce détail, à première vue insolite, bien loin d'infirmier l'identification que nous venons de proposer, ajoute au contraire un dernier argument en faveur de notre thèse.

Dans un livre qui a apporté une contribution remarquable à la connaissance de la géographie historique de l'Europe médiévale, M. Félix Rousseau a fort bien mis en lumière l'unité culturelle du couloir mosan avant le XIII^e siècle²².

Saint-Bertin (MGH. SS., XIII, p. 650). C'est cet Englebert qui assista, le 30 juillet 1084, à l'élévation des restes de sainte Godelieve de Ghisteltes par l'évêque de Tournai, Radbod ; C. Callewaert, *Les reliques de sainte Godelieve de Ghisteltes et leurs authentiques*, (*Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, LVIII (1908) p. 73).

(21) « V kal. maii, Manasses abbas coenobii Bergensis, monachus nostrae congregationis » (Nécrologe I de Saint-Airy, Verdun, *Bibliothèque municipals*, ms. 10) ; à la même date dans les nécrologues de Saint-Vanne (Verdun, *Bibl. munic.*, ms. 7) et de Saint-Bénigne de Dijon (ed. Montfaucon, *Bibliotheca bibliothecarum*, Paris, 1739, p. 1162). En 1095 les moines de Bergues envoyèrent à leurs confrères de Corbie, à l'occasion de la mort de l'abbé Foulque, un *carmen lugubre* avec une prière qui commence par ces mots : « Orate pro fratribus Rumoldo, Ingelberto, Ermengerio abbatibus, ... » (suivent ensuite les noms des frères, prêtres et diacres ; Manassès n'est pas compris dans cette liste, soit qu'il vécût encore, soit que sa mort à Verdun (ou à Dijon, après l'exil des moines de Saint-Vanne en 1085 ; cf. Hugues de Flavigny, MGH. SS., VIII, p. 468) ait passé inaperçue en Flandre ; le texte du *Carmen lugubre* a été édité par J. Lépreux, *Notice sur les manuscrits de la bibliothèque de Bergues*, (*Mém. Soc. ant. de la Morinie*, 9 (1851-1854) p. 272 ; même texte, légèrement écourté mais avec une meilleure annotation, dans L. Delisle, *Rouleaux des morts du IX^e au XV^e siècle*, Paris, 1886, n^o 25, p. 141 ; ce document a échappé au P. Pruvost, *op. cit.*

(22) *La Meuse et le pays mosan en Belgique. Leur importance historique avant le XIII^e siècle*, Namur, 1930 (t. XXIX des *Annales de la Soc. arch. de Namur*), p. 157. L'auteur est revenu plusieurs fois sur cette synthèse, notamment dans *Introduction historique*

Durant cette première partie du moyen âge, les rapports sont fréquents entre Liège et les évêchés de Lorraine, en particulier avec Metz et Verdun. Les évêques de cette dernière ville possèdent, tout près de Liège, l'important *fiscus* de Jupille que l'empereur saint Henri leur avait donné en 1008²³. A plusieurs reprises, ils en disposent en faveur des monastères de Liège et de Verdun²⁴, encore qu'ils aiment également à y résider, ainsi que nous le savons de l'évêque Richard (1039-1046) et de son successeur Thierry le Grand (1046-1089)²⁵. Mais jamais les relations entre ces deux villes ne furent aussi étroites que le jour où un archidiacre de Verdun, Henri (1075-1095), fut appelé à occuper le siège de Notger.

De leur côté, les moines de Verdun apprennent à connaître leurs confrères de Basse-Lotharingie. Au moment de la Querelle des Investitures, les moines liégeois²⁶ sont nombreux à Verdun où ils se partagent entre les trois abbayes de Saint-Paul, de Saint-Vanne et de Saint-Airy. Ils y jouissent d'une grande considération. Mais, après les événements de 1084, la situation change du tout au tout, car leurs opinions franchement orthodoxes y soulèvent la foule qu'un évêque populaire a entraîné du côté de l'empereur²⁷.

à l'art mosan (*Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique*. Conférences 1941-1942).

(23) MGH. SS., IV, p. 47.

(24) MGH. DD., DR., V, n° 54 ; *Bull. Inst. arch. liégeois*. II (1868), p. 505.

(25) *Bull. Inst. arch. liégeois*, *ibid.*

(26) Par « liégeois » il faut entendre les ressortissants du diocèse de Liège. C'est alors le cas, par exemple, du futur abbé d'Affligem, Fulgence, né à Basse-Wavre (Erabant wallon) et successivement moine à Saint-Airy et à Saint-Vanne, ou celui de l'abbé de Saint-Vanne, Laurent, originaire de la partie thioise de ce diocèse (MGH. SS., VIII, p. 105 et X, p. 514).

(27) « Inter haec Viridunensis fere tota humanitatis facie eversa, hac illacque debachabatur ita ut omnis in eo religionis species immutaretur et obsequium quod prius viris religiosus qui tunc Leodio confluerant et ab aliis undique partibus atque sub habitu monastico in coenobiis suburbanis debebant, exhibuerat, verteret in arma furoris » Hugues de Flavigny (MGH. SS., VIII, p. 461).

En ce qui concerne Saint-Airy, les preuves de ses relations avec Liège ne nous font pas défaut. Sans doute, nous n'oserions affirmer que cet abbé, qu'une tradition assez récente nomme Etienne de Liège (11 juin 1076)²⁸, soit réellement originaire de la Cité Ardente ; par contre, on peut être plus catégorique en ce qui concerne son successeur Boson. C'était un liégeois, en ce sens qu'il était du diocèse de Liège, car il était né à Huy. Son oncle était l'archidiacre de Liège, Boson²⁹. L'abbé Boson de Saint-Airy, étant tombé malade au cours d'un séjour qu'il faisait avec son évêque à Jupille, exprima le désir d'être enterré à Saint-Hubert. L'évêque de Liège, Henri de Verdun, vint en personne présider à ses funérailles. Etant donné l'origine distinguée du défunt, toute la noblesse des environs y assista³⁰.

Le *Cantatorium*, auquel nous devons ces détails, nous livre encore un autre exemple de cette parenté spirituelle entre les deux villes mosanes : Wolbodon, abbé de Saint-Laurent, vivait d'une façon indigne de sa profession. Son évêque — c'est toujours Henri de Verdun — le condamna, au synode du 28 octobre 1070, à se retirer, pour y faire pénitence, à Saint-Airy de Verdun³¹. Sans doute Wolbodon refusa-t-il d'obéir à cet ordre, l'exemple n'en illustre pas moins la réputation que Saint-Airy avait à Liège.

(28) Un *Catalogus compendiosus abbatum Sancti Agerici Viridunensis*, composé au XVII^e siècle par un moine de la Congrégation de Saint-Vanne et Hydulphe. C'est de ce document que procèdent les listes d'abbés de Saint-Airy qu'on peut trouver, par exemple, dans la traduction française des *Chroniques générales de l'Ordre de Saint Benoît par dom Antoine Yopez*, publiée en 1647 par dom Martin Rethelois (lui-même abbé de Saint-Airy), ou dans la *Gallia christiana (nova)*, t. XIII (1874), col. 1304 à 1312. Cependant, dans un nécrologe liégeois du XI^e siècle, on trouve au 11 janvier la mention suivante : « Obiit domnus abbas Stephanus Viridun. » ; cfr. M. Coens, *Un calendrier-obituaire de Saint-Laurent de Liège*, (*Anal. boll.*, LVIII (1940) p. 58).

(29) S. Balaou, *Boson, archidiacre de Liège*, (*Bull. Soc. d'art et d'hist. du diocèse de Liège*, XIII (1902) p. 1-14).

(30) *Cantatorium ou chronique de Saint-Hubert* (éd. K. Hanquet, Bruxelles, 1906, p. 151).

(31) *Cantatorium*, p. 88-89 ; cfr. Dom U. Berlière, *Monasticon belge*, t. II, Maredsous, 1928, p. 36.

On s'explique désormais la présence d'un manuscrit liégeois à Saint-Airy de Verdun. On comprend également à la suite de quelles circonstances Manassès a été autorisé à l'emporter à Bergues-Saint-Winoc. Ce n'est qu'un exemple de plus, mais combien typique, des voyages assez mouvementés que faisaient souvent, au moyen âge, les livres liturgiques.

Saint-André-lez-Bruges.

Dom Nicolas Huyghebaert O. S. B.